

ENTREPRISE INCLUSIVE 31



Révéler, faciliter, mettre en relation les compétences

La loi Travail du 8 août 2016 a créé le dispositif spécifique EMPLOI ACCOMPAGNÉ pour renforcer l'insertion des salariés handicapés. Il soutient les personnes en situation de handicap ainsi que les employeurs.

UN TRIPTYQUE GAGNANT

Le dispositif emploi accompagné consiste en un accompagnement durable vers et dans l'emploi. Sa mise en oeuvre repose sur un triptyque gagnant qui sécurise le parcours professionnel :

- Le salarié
- Le référent emploi accompagné ou «job coach»
- L'entreprise



L'ENTREPRISE

Entreprise Inclusive 31 aide les entreprises dans le recrutement et à se conformer à la législation

Le saviez-vous ?

- Selon la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », tout employeur occupant au moins 20 salariés, doit employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif salarié.
- L'entreprise bénéficie de l'expertise d'Entreprise Inclusive 31 avec l'accompagnement du référent emploi accompagné, sa connaissance des acteurs et des financements mobilisables.
- Recruter un salarié bénéficiant d'une RQTH, c'est affirmer son engagement pour une société plus inclusive en donnant du sens et des valeurs à son entreprise.



ENTREPRISE INCLUSIVE 31 VOUS ACCOMPAGNE

- ✔ Évaluer les besoins de l'entreprise
- ✔ Proposer des compétences adaptées
- ✔ Analyser le poste de travail et proposer des aménagements
- ✔ Sensibiliser le collectif de travail



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Trouver un emploi et vous accompagner dans votre nouvelle fonction.

Pour qui ?

- Les personnes en situation de handicap souhaitant intégrer le marché du travail et bénéficiant d'une orientation spécifique de la MDPH
- Des salariés en situation de handicap ayant besoin d'une aide pour rester dans l'emploi

Deux modes d'accès

- Faire une demande à la MDPH (formulaire 13788+01), joindre un certificat médical, une photocopie de la carte d'identité et un justificatif de domicile.
- Utiliser le nouveau formulaire Cerfa 15692+01 Cocher sur la page 18 « accompagnement par le dispositif Emploi Accompagné »



ENTREPRISE INCLUSIVE 31 VOUS ACCOMPAGNE

Un coach vous aide à :

- ✔ Elaborer et valider votre projet professionnel
- ✔ Rechercher un emploi
- ✔ Vous maintenir dans l'emploi
- ✔ ... Pour une durée illimitée



UN PROJET TROIS PARTENAIRES

A.S.E.I.



- L'A.S.E.I., APF France handicap, et l'Arseaa, couvrent l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne et sont experts en matière d'insertion professionnelle auprès des personnes en situation de handicap.
- Nos accompagnements s'appuient sur le principe du «job coaching», c'est à dire une mise en situation rapide en milieu ordinaire de travail, tout en agissant sur les freins à l'emploi (formation, logement, transport, soin).



QUI SOMMES-NOUS ?

Directeur : Philippe HURTEAU

Coordonnateur : Christian FAGET

Référents emploi accompagné :

- Fatima GAYET BOUZEMBIL
- Sébastien CALVO
- Sandra DIDOMENICO
- Emmanuelle PENCHENAT

NOUS CONTACTER

contact@emploi-accompagne-31.fr

05.62.48.56.10



Création : Pôle communication - A.S.E.I. - @Photo : A.S.E.I / Freepik / Unsplash



ENTREPRISE INCLUSIVE 31

Facilitateur d'emploi en entreprise
des personnes handicapées

DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ